Histoire du mont Blanc

Jusqu'au XVIIIe siècle, le mont Blanc était communément appelé la « montagne maudite » — un des sommets du massif, le mont Maudit, conserve cette dénomination. Selon la légende, en des temps très anciens, le massif était beaucoup plus verdoyant et l'on pouvait y mener faire paître les bêtes — à l'époque romaine, il arrivait que des troupeaux puissent emprunter le col des Géants —, mais les démons des glaces auraient envahi les alpages, repoussant sans cesse leur territoire jusqu'au fond de la vallée. Au début du XVIIIe siècle, lors du petit âge glaciaire, des processions étaient faites car la mer de Glace s'approchait dangereusement de Chamouny.

Toujours selon la légende, un royaume enchanté existait au sommet du mont Blanc, la reine des fées, la « déesse blanche » y demeurait parmi les fleurs dans des prés verdoyants et y filait la trame du destin des habitants de la vallée. Dans les croyances antiques, les entités divines trônant au sommet des montagnes doivent être respectées et vénérées ; les sommets émettent une sorte de rayonnement, une force surnaturelle, qui guide les hommes à leur insu et dont l'influence peut être bonne ou mauvaise selon les cas. Avec le christianisme, ces divinités furent désormais présentées comme des êtres invisibles hostiles, empêchant les hommes de déployer leurs activités agricoles ou industrielles et donc assimilables à des démons.

Le voyageur anglais Willian Windham (1717-1761), déjà renommé pour ses expéditions en Égypte et en Orient, a organisé lors de l'été 1741, une véritable expédition de découverte de la vallée de Chamonix, où il est monté jusqu'au Montenvert. Conseillé par les Genevois qui croyaient cette vallée hostile et maudite, sa caravane était inutilement surarmée. Arrivé à Chamonix, il s'est émerveillé des aiguilles qui dominent la vallée et des précipices « affreux » qui lui paraissaient susceptibles d'épouvanter les âmes les plus fermes. Il a aussi rapporté quelques anecdotes recueillies auprès des populations locales : les glaciers ont beaucoup crû lors des époques récentes mais dans les temps anciens un passage libre existait jusqu'à la vallée d'Aoste, de plus, la nuit, sur les glaciers, ont lieu des fêtes de sorciers dansant au son des instruments.

Avec le rationalisme de la fin du XVIIIe siècle et le matérialisme triomphant du XIXe siècle, portés par les protestants genevois et anglais, la montagne devait désormais être dominée intellectuellement, en acquérant sur elle des connaissances précises, et physiquement, en la gravissant. Il fallait percer les légendes et en tirer des explications naturelles.

Le tracé de la frontière

Article détaillé : Histoire de la frontière sur le mont Blanc.

Selon qu'on consulte une carte éditée en France ou en Italie, on ne lit pas le même tracé de la frontière au sommet du Mont-Blanc : sur les cartes italiennes, le sommet est un point de la ligne séparant les deux États, et est donc binational. En revanche, les cartes françaises font apparaître une bande de terre française approximativement triangulaire qui pointe vers le sud au niveau du Mont-Blanc : selon ces cartes, le sommet du massif serait donc entièrement en France, la frontière passant par le Mont Blanc de Courmayeur.

Pour comprendre les tenants et aboutissants de cette situation, il faut d'abord savoir que l'existence d'une frontière à travers le massif remonte à l'annexion de la Savoie par la France, donc à 1860 qui est régie par le traité de Turin et ses protocoles annexes.

Une carte jointe au traité, assez imprécise, fait néanmoins assez clairement passer la frontière par la calotte sommitale.

« Point de vue italien » : l'atlas sarde de 1869.

C'est très tôt, à partir de 1865 que les cartes françaises se mettent à présenter une nouvelle version du tracé : la carte topographique d'État-Major du capitaine Jean-Joseph Mieulet fait en effet apparaître le triangle de terres françaises qui figure jusqu'à aujourd'hui sur les cartes éditées du côté français. Les cartes italiennes, notamment l'Atlas Sarde de 1869, font elles état du tracé passant par le sommet.

« Point de vue français » : la carte du capitaine Mieulet de 1865.

On peut également mentionner l'existence, côté français, d'un arrêté du 21 septembre 1946 qui partage le secteur du dôme du Goûter et du mont Blanc entre les trois communes de Saint-Gervais-les-Bains, Les Houches et Chamonix-Mont-Blanc. Cet arrêté adopte l'interprétation du tracé frontalier des cartes d'état-major françaises et divise d'ailleurs le triangle litigieux au sud du mont Blanc entre les deux communes de Chamonix et de Saint-Gervais. Des pièces analysées par un érudit italien montrent que la préparation de cet arrêté a été étudiée jusqu'au niveau ministériel (une note datée du 5 juin 1946 et établie par le ministère des Affaires étrangères français y a été consacrée).Références :8,11,3,0,782,4076